



CABINET ROUX

AUDIT DE TAXES

AUDIT FISCALITE LOCALE DES LOCAUX INDUSTRIELS

LA FISCALITÉ ASSISE SUR LES OUTILS DE TRAVAIL, QU'ILS SOIENT INDUSTRIELS OU COMMERCIAUX, EST UN ENJEU MAJEUR DANS LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ACTUEL. TAXE FONCIÈRE, CFE, CVAE, TAXES D'URBANISME, TAXES ENVIRONNEMENTALES, TASCOM... COMMENT S'Y RETROUVER SANS Y CONSACRER UN TEMPS PRÉCIEUX. LES RÉCENTES ÉVOLUTIONS DE LA LOI CONTRIBUENT À ACCENTUER UN SENTIMENT D'INSÉCURITÉ FISCALE

Notre mission :

Nous vous proposons de valider le calcul de vos valeurs locatives foncières (Taxe Foncière & C.F.E.) dans le cadre de la réglementation existante (Foncier U, méthode comptable) Suite à la collecte des documents utiles à ses diligences, le consultant présente dans son rapport les éléments suivants :

- ◆ Cadre juridique et organisation du site,
- ◆ Analyse et validation de la méthode d'évaluation retenue par l'administration (évaluation du risque de requalification...),
- ◆ Prise en compte des fusions et restructurations intervenues,
- ◆ Modalités de process de fabrication et mise en évidence des immobilisations spécifiques qui y sont affectées,
- ◆ Processus d'enregistrement comptable des immobilisations foncières,
- ◆ Qualification des immobilisations,
- ◆ Pointage ligne à ligne du listing des immobilisations afin d'identifier les biens hors services et les immobilisations spécifiques,
- ◆ Collecte et reprographie des documents et factures en votre possession.





CABINET ROUX

AUDIT DE TAXES TAXES D'URBANISME

LES TAXES D'URBANISME (TA, REDEVANCE ARCHÉOLOGIQUE, PFAC, RCB, ...), SONT COLLECTÉES DANS LE CADRE D'OPÉRATIONS DE CONSTRUCTIONS ET DE RECONSTRUCTIONS VALIDÉES PAR DES AUTORISATIONS D'URBANISME (PERMIS DE CONSTRUIRE).

Notre mission :

En vérifiant tous les paramètres de calcul de Taxes d'Urbanisme, du métrage exact des surfaces, à la destination des locaux, en passant par les données ayant servi à l'Administration pour déterminer le montant des taxes à acquitter, nos consultants peuvent vous faire réaliser des économies significatives.

Nous vous proposons d'effectuer les actions suivantes :

- ◆ Validation des taxes d'urbanisme retenues, relatives aux projets concernés
- ◆ Validation des valeurs forfaitaires retenues pour le calcul des taxes.
- ◆ Validation des taux retenus pour l'établissement des taxes.
- ◆ Validation des surfaces retenues pour l'établissement des taxes.
- ◆ Étude des possibilités de mise en place de régimes de faveur.

Pour toute expertise juridique utile, nous vous proposerons l'intervention d'un cabinet d'avocats partenaire spécialisé.





CABINET ROUX

AUDIT DE TAXES COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES (CVAE) EST, AVEC LA COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES (CFE), L'UN DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE (CET).

ELLE EST NÉE À L'OCCASION DE LA RÉFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

Notre mission :

- ◆ Nous vous proposons d'auditer vos déclarations afin d'identifier les éventuelles sources de surimposition et vous remettre un rapport de situation sur cette taxe.
- ◆ Nos experts examinent le montant de la valeur ajoutée afin de réduire par des retraitements (comptables, application de jurisprudences, ...) la base fiscale applicable pour la CVAE de l'année en cours.
- ◆ La Valeur Ajoutée fiscale retenue est un concept autonome, qui se différencie à la fois de la Valeur ajoutée « sociale » (pour le calcul de la participation), et de la Valeur ajoutée « comptable ».
- ◆ Notre diagnostic vous permettra d'identifier les pistes visant à réduire votre impôt, et accessoirement, vous confortera dans votre position actuelle.
- ◆ Pour toute expertise juridique utile, nous vous proposerons l'intervention d'un cabinet d'avocats partenaire spécialisé.





CABINET ROUX

AUDIT DE TAXES LES TAXES ENVIRONNEMENTALES

APPLICABLES SUR LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES (ÉLECTRICITÉ, GAZ, PÉTROLE),
LES TAXES SUR LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES (CSPE/TICFE, TICGN ET TICPE)
RELÈVENT DU CONTRÔLE DES DOUANES

Notre mission :

Nous vous proposons de valider le calcul des taxes en question dans le cadre des nouvelles dispositions :

- ◆ Validation des consommations retenues pour l'imposition,
- ◆ Validation de l'activité pratiquée,
- ◆ Etude des possibilités de mise en place d'un régime de faveur, d'abattement ou d'exonération,
- ◆ Création d'un tableau de reconstitution de la taxe issue des diligences menées, Suivi des demandes auprès des douanes jusqu'à validation des économies

